 **Déploiement du programme SARE : Service
d’Accompagnement à la rénovation énergétique
 AD du 15/01/2021 – Rapport n° 4-01**

Il s’agit de voter la mise en œuvre du programme Service d’Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) en Val d’Oise pour la période 2021-2023.



En Val d’Oise :

* + 269 000 propriétaires occupants / 463 500 ménages ;
	+ 46% d’habitat individuel / 6,6% de ménages en situation de précarité énergétique ;
	+ 34 % des émissions de Gaz à Effet de Serre proviennent du secteur résidentiel / tertiaire.

Le déploiement sur trois ans du programme SARE s’appuie sur un cofinancement composé de Certificats d’Economie d’Energie (CEE) et de fonds publics, soit un montant total de 4 519 318 € HT réparti ainsi :

* + CEE : 2 178 909 € HT ;
	+ Département du Val d’Oise : 519 905 € HT ;
	+ Région d'Ile-de-France : 180 000 € HT ;
	+ Les EPCI engagés dans la démarche[[1]](#endnote-1) : 1 571 645 € HT ;
	+ PNR du Vexin Français : 68 860 € HT.



Le programme SARE souhaite faciliter la vie des propriétaires, syndicats de copropriétaires et entreprises du petit tertiaire privé (commerces, bureaux, restaurants…) en leur apportant aides et conseils pour la rénovation énergétique de leur logement.

Le Département, porteur de ce programme, entend poursuivre 3 objectifs :

1. Apporter un service d’accompagnement aux particuliers : missions d’information, de conseil, de réalisation d’audits énergétiques ;
2. Favoriser l’élan de la rénovation en Val d’Oise : mobilisation des professionnels et acteurs concernés, dont les acteurs publics locaux (collectivités, maisons de service public, etc. ;
3. Soutenir le déploiement d’un service de conseil aux petits locaux tertiaires privés (commerces, bureaux, restaurants…) : mise à disposition d’un guichet d’information et conseil de proximité.

Le Département souhaite communiquer sur ce programme au travers d’une marque plus lisible et plus compréhensible du grand public. La marque « Val d’Oise Rénov’ » semble répondre à ces obligatoires.



Rénover son logement, c’est aujourd’hui faire face à des dispositifs financiers complexes et multiples. Avec le programme SARE (Val d’Oise Rénov’) et grâce à l’engagement actif du Département, les démarches seront facilitées et simplifiées.

1. *Voir page 3 du rapport n°4-01 pour la liste complète des communes et EPCI
 engagés dans le programme* [↑](#endnote-ref-1)